

La Communauté de Communes de l'Andelle

- Le territoire
 - Les instances
 - Les missions et les compétences de la CdCA
 - Les équipements et les structures
 - Les services
 - Le budget
 - Les temps forts de 2014
-

Un territoire attractif

- Le développement économique
 - Le soutien à l'emploi
 - L'aménagement du territoire
-

Un territoire au service de l'environnement

- Les dispositifs pour l'amélioration de l'habitat
 - Le Service Public d'Assainissement Non Collectif
 - La voirie
 - L'éclairage public et les illuminations
 - Les transports
 - Le partenariat avec l'IME d'Ecouis
-

Un territoire solidaire, plus proche de ses habitants

- Le projet éducatif de territoire
 - L'accueil petite enfance
 - Pour les seniors
 - La Communauté de Communes de l'Andelle, un lieu d'écoute
-

Un territoire jeune, dynamique et ouvert

- L'action culturelle
 - L'action jeunesse et sport
 - La communication
-

p. 4

p.4

p.5

p.6

p.7

p.8

p.12

p.14

p. 16

p.16

p.17

p.18

p. 19

p.19

p.19

p.20

p.20

p.20

p.20

p. 21

p.21

p.22

p.24

p.25

p. 26

p.26

p.28

p.31

Présentation

Créée en 1992, la Communauté de Communes de l'Andelle (CdCA) regroupe aujourd'hui 19 communes.

Située dans l'Eure, en Région Haute-Normandie, la CdCA est soucieuse de créer un espace de solidarité dynamique. Les dix-neuf communes membres mutualisent leurs moyens et mènent ensemble des actions pour développer des prestations de qualité et des services qui répondent au plus près aux attentes de la population.

La Communauté de Communes de l'Andelle s'engage au quotidien en prenant en compte les grands enjeux de notre époque : développement économique, emploi des jeunes, transport, logement, respect de l'environnement, équilibre entre les territoires, solidarité, mutualisation ... Elle compte aujourd'hui plus de 16 800 habitants.





Au-delà d'être une obligation légale pour les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), le rapport annuel d'activité est l'occasion de s'arrêter sur les projets qui ont marqué l'activité de la Communauté de Communes de l'Andelle en 2014 et de les présenter aux conseils municipaux des communes membres mais aussi à tous les habitants de notre territoire. Il s'agit de regarder en arrière, non pas avec nostalgie mais au contraire avec objectivité et sens de l'analyse. Le rapport annuel est une opportunité pour dresser un bilan de nos politiques publiques pour les poursuivre, les adapter ou les améliorer, le présent rapport d'activité a également un autre objectif. Une intercommunalité est basée sur une étroite collaboration entre la communauté de communes et les communes. Une collaboration qui repose sur une confiance mutuelle et une transparence. Chaque année, ce document permet de rendre compte aux élus et aux habitants des communes des actions de la communauté de communes et en particulier celles concernant les compétences communales transférées à la communauté de communes. Ce compte rendu est aussi un moyen de faire connaître les champs d'action de la Communauté de Communes de l'Andelle : son territoire, son fonctionnement, ses compétences mais également ses spécificités.

L'ensemble des actions décrites dans ce rapport est le fruit conjugué des agents de la communauté de communes et des élus communautaires, au service de notre territoire

et de sa population, dans les champs de compétence de notre collectivité. L'objectif de fond permanent, voire la raison d'être de la communauté de communes est de permettre à notre territoire de préserver et même de consolider sa cohésion économique et humaine, de lui apporter une densité suffisante pour le maintenir à son rang et de l'adapter à la profonde refonte territoriale annoncée. Certes, la réforme territoriale nous obligera à nous repositionner sur les limites de notre territoire mais quelles que soient les décisions qui seront prises, je souhaite que demain, nous soyons toujours en capacité de répondre aux besoins de l'ensemble de nos concitoyens pour leur apporter les conditions d'un plein épanouissement en notre Vallée de l'Andelle.

Au fil des pages, vous découvrirez que notre groupement de communes permet d'offrir des services de qualité à la population en mutualisant les moyens qu'ils soient techniques, humains ou financiers.

Notre territoire est riche d'atouts et d'opportunités, vous pourrez le constater à la lecture de ce rapport, les réalisations et les projets ne manquent pas confirmant ainsi que l'ambition de la Communauté de Communes de l'Andelle pour son territoire est et reste forte.

Je remercie les agents des différents services ANC, Enfance Jeunesse, Haltes Garderie, Crèches, Relais Assistantes Maternelles, Aides à domicile, Portage des repas, Sport, Culture, Secrétariat, Comptabilité, Direction et les élus communautaires pour leur engagement au bénéfice de notre politique. Je vous souhaite de riches débats constructifs au sein de vos différents conseils municipaux et vous invite à être les relais auprès des habitants des nombreuses actions menées par votre communauté de communes.

En définitive, la Communauté de Communes de l'Andelle est présente chaque jour dans le quotidien des habitants, la collectivité joue à son échelle un rôle important dans l'avenir du territoire, les élus et le personnel en sont les acteurs, chacun dans leur domaine de compétence respectif.

Je vous invite maintenant à découvrir plus en détail les actions et missions de votre communauté de communes à la lecture de ce rapport d'activité 2014.

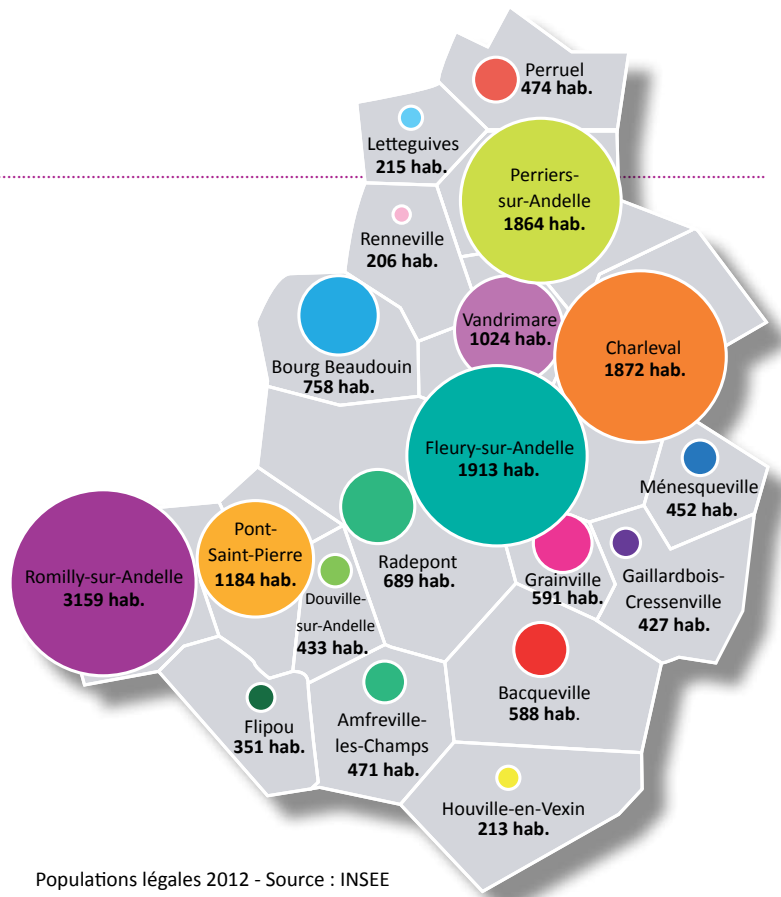
Philippe Gérics

Président de la Communauté
de Communes de l'Andelle

Le Territoire

La CdCA en chiffres en 2014⁽¹⁾

- 19 communes
- 16 884 habitants⁽²⁾
- 165 km² de superficie
- 123 habitants au km²
- 7 800 logements dont plus de 90% sont des résidences principales
- 42 conseillers communautaires



Populations légales 2012 - Source : INSEE

AMFREVILLE-LES-CHAMPS

1 délégué

Joël CORDIER

BACQUEVILLE

2 délégués

Roger COLLETTE

Yannick HOUY

BOURG-BEAUDOUN

2 délégués

Philippe HALOT

Didier FLECHE

CHARLEVAL

4 délégués

Denis LEBAILLIF

Dominique CHEMIN

Jean DU MESNIL ADELEE

Marie-Christine POUSSE

DOUVILLE-SUR-ANDELLE

1 délégué

Michel CRAMER

FLEURY-SUR-ANDELLE

4 délégués

Jean-Claude REMY

Nicole LENUD

Henriette LEROUX

Daniel DOROSARIO

FLIPOU

1 délégué

Christian BREANT

GAILLARDBOIS-CRESSEVILLE

1 délégué

Jean-Marie WIERZBICKY

GRANVILLE

2 délégués

Daniel BLAVETTE

Eric BONNEAU

HOUVILLE-EN-VEXIN

1 délégué

Gilles LEBRETON

LETTEGUIVES

1 délégué

Jean-Luc ETUR

MÉNESQUEVILLE

1 délégué

Christian LEFEBVRE

PERRIERS-SUR-ANDELLE

4 délégués

Philippe GERICS

Florence DUPART

Gérard DUVAL

Amandine JOST

PERRUEL

2 délégués

René ROUFFIAC

Patrick RICHARD

PONT-SAINT-PERRE

3 délégués

Franck ADAM

Véronique GALLIENNE

Thierry CORAILLER-GUERIN

RADEPONT

2 délégués

Patrick MINIER

Laurent SAQUET

RENNEVILLE

1 délégué

Gilles VIEILLARD

ROMILLY-SUR-ANDELLE

6 délégués

Jean-Luc ROMET

Pascale GERARD

Frédéric VIEUX

Dominique DAVID

Patrice ADAM

Pascale BIVILLE

VANDRIMARE

3 délégués

Lionel BEZIRARD

Arlette LOUNES

Pierre DECHOZ

Les instances

Les instances de la CdCA sont composées de différentes commissions thématiques, du bureau où sont présents les vice-présidents, et du conseil communautaire où siègent les élus des communes membres de la CdCA. Suite aux élections de mars 2014, l'organisation du conseil communautaire a évolué.

• Les commissions

La CdCA a instauré 7 commissions thématiques traitant chacune d'un domaine d'intervention particulier. Lieux de concertation et de débats, ces instances ont un rôle consultatif dans l'élaboration des projets et des actions menées par la CdCA. Elles se réunissent régulièrement afin de débattre des projets et de proposer des orientations au bureau et au conseil communautaire, avec l'appui des techniciens.

• Le bureau

Le bureau est composé de 19 membres issus des 19 communes de la CdCA. Ils ont été élus pour 6 ans parmi les membres du conseil communautaire. C'est l'organe exécutif de la structure. Il prépare l'ordre du jour du conseil et

valide les projets.

• Le conseil communautaire

Il est composé de 42 délégués titulaires et 8 délégués suppléants issus des conseils municipaux des 19 communes membres. Il se réunit environ une fois par trimestre et règle, par délibérations, les dossiers relevant des compétences de la CdCA.

Chaque commune est représentée par 1 à 6 délégués en fonction du nombre d'habitants. Depuis 2014, ils sont élus en même temps que les conseillers municipaux.

> En 2014 :

97 délibérations ont été prises par le conseil communautaire et 340 arrêtés par le Président.

- Le président :

Philippe Géric

Il prépare les délibérations du conseil communautaire. Il est l'ordonnateur des dépenses et prescrit l'exécution des recettes de la communauté. Il dirige l'ensemble des services intercommunaux et représente la Communauté de Communes en justice.

- Commission finances, affaires générales et projet de territoire

Denis Lebaillif - 1^{er} vice-président

- Commission communication et sport

Jean-Luc Romet - 2^{ème} vice-président

- Commission enfance

Franck Adam - 3^{ème} vice-président

- Commission culture et tourisme

Gilles Lebreton - 4^{ème} vice-président

- Commission services aux habitants

Lionel Bezirard - 5^{ème} vice-président

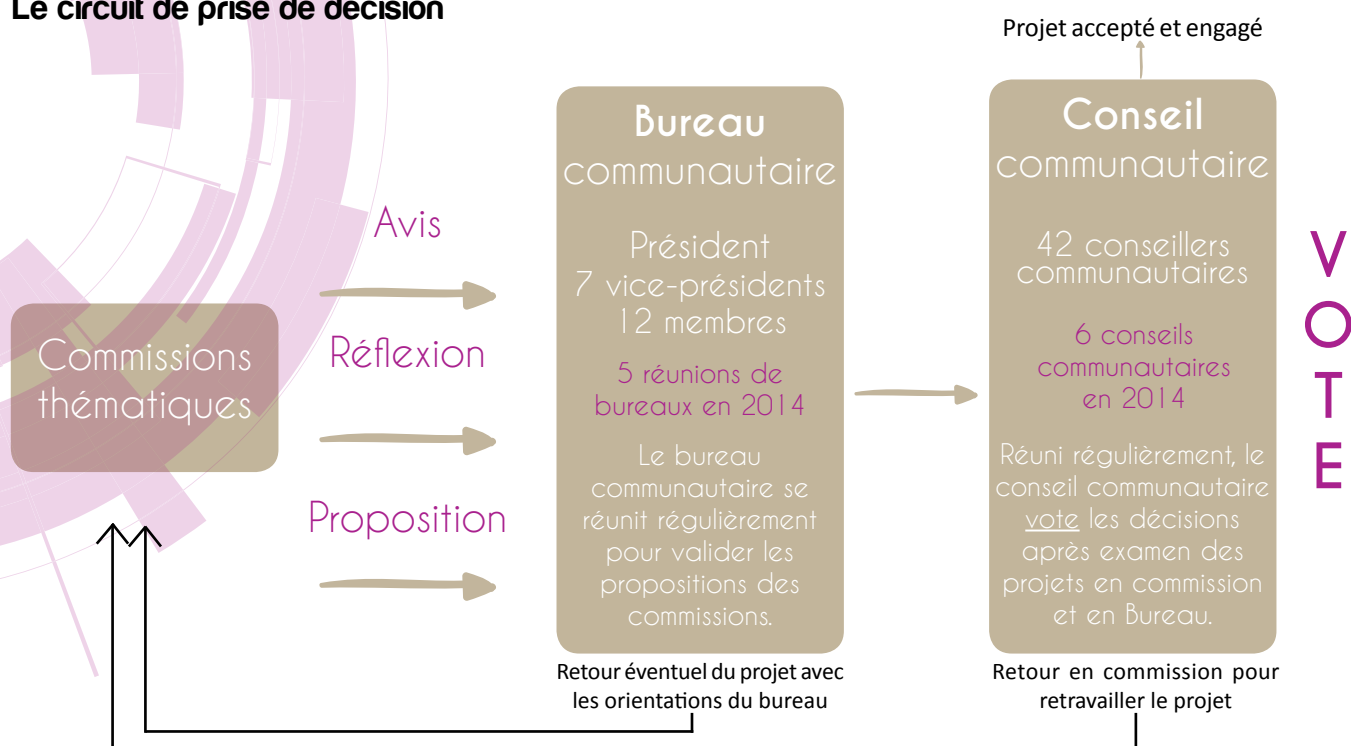
- Commission aménagement du territoire

Philippe Halot - 6^{ème} vice-président

- Commission jeunesse

Roger Collette - 7^{ème} vice-président

Le circuit de prise de décision



Les missions et les compétences

La Communauté de Communes de l'Andelle garantit une gestion plus efficace et plus économique des compétences, des moyens techniques et des ressources humaines indispensables au fonctionnement des communes de son territoire. Elle exerce des compétences obligatoires et des compétences optionnelles déterminées par les élus afin d'améliorer quotidiennement la vie des habitants.

Les compétences obligatoires

Aménagement de l'espace

- Suivi de l'élaboration et mise en œuvre du SCOT dans le cadre de l'adhésion au syndicat mixte du Pays Vexin Normand.
- Aménagement numérique et déploiement du très haut débit sur le territoire communautaire notamment par l'adhésion à un syndicat mixte ouvert.
- Réalisation d'aménagements touristiques d'intérêt communautaire (aménagement, entretien et gestion d'aires de camping cars).

Actions de développement économique

- Création, aménagement, gestion et entretien des Zones d'Activités Economiques d'intérêt communautaire.
- Acquisition de réserves foncières pour l'aménagement de zones d'activités d'intérêt communautaire.
- Acquisition, construction, entretien, aménagement et mise à disposition, en location ou vente, aux entreprises, de bâtiments à usage artisanal, commercial ou industriel d'intérêt communautaire.

Les compétences optionnelles

Protection et mise en valeur de l'environnement

- Gestion de l'assainissement non collectif dans le cadre d'un SPANC.
- Collecte et traitement des déchets et assimilés.

Voirie

- Travaux d'entretien courant de la voirie communale.
- Emprise de la voie avec la chaussée, les accotements, les fossés, les talus.
- Ouvrages d'assainissement nécessaires à l'écoulement des eaux de chaussée, à l'exclusion des collecteurs et réseaux d'eaux usées et pluviales installées sur le domaine public.
- Signalisation verticale de direction et de police.
- Signalisation horizontale y compris les passages pour piétons, les marquages pour stationnement.
- Politique du logement et du cadre de vie
- Politique de réhabilitation du logement dans le cadre d'une OPAH et/ou d'un PIG.
- Acquisition, gestion et entretien des illuminations de Noël.

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement

pré-élémentaire et élémentaire

- Construction, gestion et entretien des plateaux sportifs ou «city stade».
- Construction, gestion et entretien des gymnases rattachés aux collèges de Romilly-sur-Andelle et Fleury-sur-Andelle.
- Aménagement, gestion et entretien de la base de canoë kayak.

Action sociale d'intérêt communautaire

- Action en faveur du maintien à domicile des personnes âgées :
 - gestion (investissement et fonctionnement) d'un service d'aide à domicile
 - gestion (investissement et fonctionnement) d'un service de portage de repas à domicile
- Mise en œuvre de la politique de petite enfance par la création, l'entretien et la gestion de crèches, haltes garderies, relais assistantes maternelles et ludothèques.
- Actions en faveur de l'enfance jeunesse :
 - Soutien aux projets jeunes dans le cadre d'un contrat temps libre,
 - Accompagnement et mise en place d'actions pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans,
 - Coordination des acteurs locaux de l'enfance jeunesse.

Les compétences facultatives

- Politique d'animation et de valorisation du territoire par l'organisation ponctuelle d'événements sportifs, culturels et touristiques d'intérêt communautaire
- Politique en faveur des activités sportives par l'intervention d'éducateurs sportifs dans les écoles primaires publiques et les associations à vocation sportive.
- Organisation d'une saison culturelle d'intérêt communautaire dans le cadre d'une politique concertée.
- La Communauté de communes de l'Andelle pourra, conformément aux dispositions de l'article L 5211-4-1 du CGCT, assurer certaines prestations de service à ses communes membres :
 - Entretien de l'éclairage public,
 - Transport scolaire pour l'enseignement pré élémentaire, élémentaire, secondaire et de l'enseignement supérieur, dans le respect de la délégation du Conseil Général.Par dérogation, les services d'une commune membre peuvent tout ou partie être mis à disposition de la communauté de communes.

Les équipements et les structures

-  Plateaux sportifs
-  Ecole de football
-  Zones d'Activités Economiques
-  Structures petite enfance (Relais Assistants Maternels Parents-Enfants, crèches et halte-garderie)
-  Siège de la CdCA
-  Village d'artisans
-  Bâtiment locatif

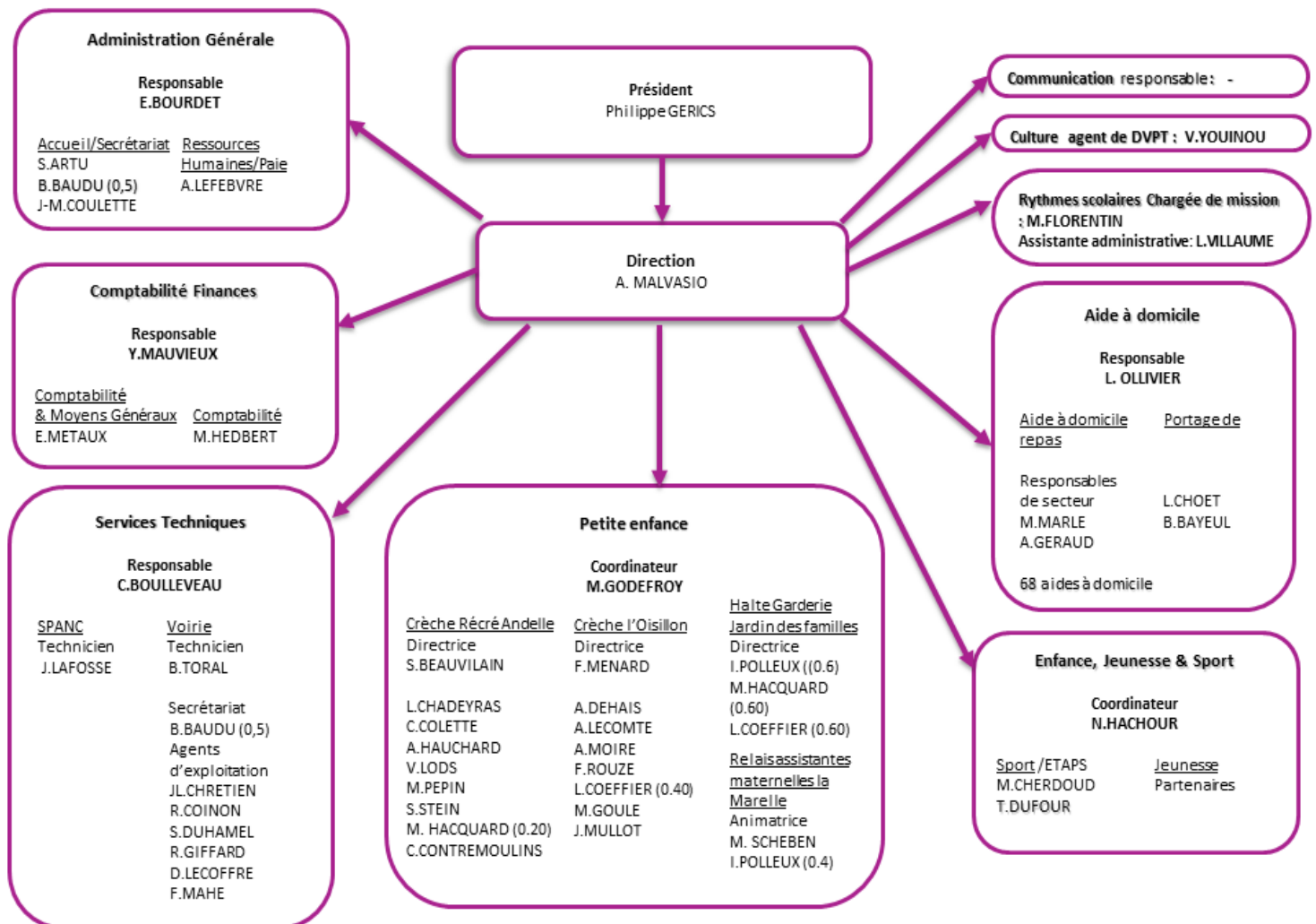
Les véhicules de la CdCA
 La CdCA dispose d'un parc de 12 véhicules qui lui permet d'effectuer ses missions de service public.



Les services

L'organigramme

Les missions définies par les élus de la Communauté de Communes de l'Andelle (CdCA) sont mises en oeuvre par l'ensemble des services.



Organigramme : décembre 2014

Les ressources humaines en quelques chiffres

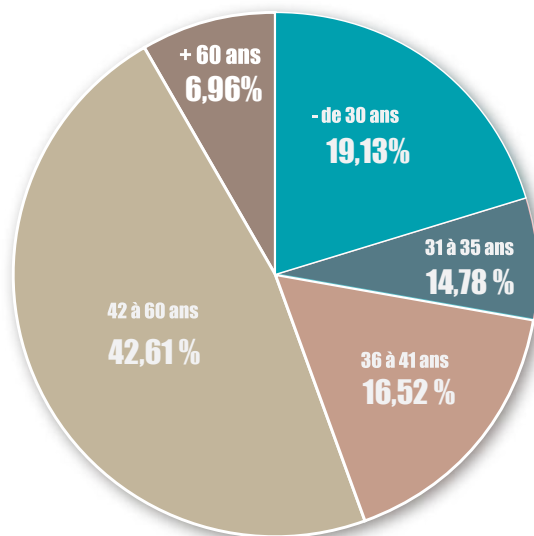
En 2014, les services de la CdCA se sont étoffés, notamment par la création de trois nouveaux postes : responsable des affaires générales, coordinatrice petite enfance et comptable.

• Les effectifs au 31 décembre 2014

(hors vacataires, saisonniers, emplois d'avenir et contrat d'aide à l'emploi)

Filière	Titulaires			Non titulaires			Total	
	Catégorie			Catégorie				
	A	B	C	A	B	C		
Administrative	1	3	4	2	2	2	14	
Animation	-	-	-	-	1	-	1	
Médico sociale	Aide à domicile	-	-	6	-	-	62	68
	Autres	-	1	8	-	2	4	15
Technique	-	2	7	-	-	2	11	
Sportive	-	1	-	-	1	-	2	
TOTAL	33			78			111	

• Répartition par tranche d'âge dans les différents services



• Répartition hommes / femmes dans les services

- **Nombre d'hommes** : 10 (dont 7 travaillent aux services techniques, 2 dans le service sport et 1 travaille au SPANC).

- **Nombre de femmes** : 101 (68 travaillent pour le service d'aide à domicile et 33 dans les services généraux)

On compte 4 contrats aidés au 31 décembre 2014 : 3 emplois d'avenir et un CAE.

• Au 31 décembre 2014 :

- La CdCA employait 7 travailleurs en situation de handicap,
- 3 agents sont en disponibilité,
- 1 agent a été titularisé au grade d'attaché,
- 1 agent a été stagiairisé sur le grade de rédacteur,
- 1 agent a été stagiairisé sur le grade d'adjoint administratif de 2ème classe.

Le plan de formation 2014



Au total, 57 agents ont bénéficié de ce plan pour un total de 234 jours de formation. Cela représente 93 jours supplémentaires de formation par rapport à 2013 pour les agents de la CdCA. Ce chiffre illustre la volonté des élus de permettre aux agents de se professionnaliser tout au long de leur carrière afin d'améliorer la qualité des services.

- > 2 agents ont suivi une préparation aux concours de la Fonction publique.
- > 2 agents ont suivi une formation d'intégration suite à leur stagiairisation.

Les mouvements du personnel

En 2014, le mouvement du personnel est de 28 entrées et de 23 sorties.

ENTRÉES	MOTIF	POSTE
10 agents sociaux 2 ^{ème} classe	Remplacement	Aide à domicile
1 agent social 2 ^{ème} classe	Surcroit d'activité	Aide à domicile
1 adjoint technique 2 ^{ème} classe	Recrutement	Aide à domicile
3 agents sociaux 2 ^{ème} classe	Remplacement	Assistante accueil petite enfance
1 agent social 2 ^{ème} classe	Recrutement	Assistante accueil petite enfance
1 emploi d'avenir	Recrutement	Assistante accueil petite enfance
1 rédacteur	Recrutement	Coordinatrice petite enfance
1 attaché	Recrutement	Coordinatrice sport et jeunesse
1 adjoint administratif 2 ^{ème} classe	Recrutement	Comptable
1 rédacteur	Recrutement	Responsable des affaires générales
1 adjoint administratif 2 ^{ème} classe	Remplacement	Responsable de secteur
1 animateur	Remplacement	Animateur ram
1 adjoint technique 2 ^{ème} classe	Surcroit d'activité	Chargé d'accueil
1 adjoint technique 2 ^{ème} classe	Remplacement + surcroit d'activité	Agent d'accueil
3 adjoints techniques 2 ^{ème} classe	Remplacement	Agent d'entretien
TOTAL : 28		

SORTIES	MOTIF	POSTE
8 agents sociaux 2 ^{ème} classe	Fin de contrat	Aide à domicile
1 agent social 2 ^{ème} classe	Refus de renouvellement	Aide à domicile
5 agents sociaux 2 ^{ème} classe	Démission	Aide à domicile
2 agents sociaux 2 ^{ème} classe	Fin de contrat	Assistante accueil petite enfance
1 agent social 2 ^{ème} classe	Mise en disponibilité	Assistante accueil petite enfance
1 attaché	Congé de mobilité	Chargé de communication
1 adjoint administratif 2 ^{ème} classe	Fin de contrat	Responsable de secteur
1 animateur	Fin de contrat	Animateur ram
1 adjoint administratif 2 ^{ème} classe	Fin de contrat	Chargé d'accueil
1 adjoint technique 2 ^{ème} classe	Fin de contrat	Agent d'entretien
1 adjoint technique 2 ^{ème} classe	Retraite	Agent voirie
TOTAL : 23		

L'absentéisme

	2013	2014
Administratif	1.07 %	0.40 %
Animation	1.32 %	0 %
Médico-social	2.82 %	2.27 %
Aide à domicile	6.89 %	6.26 %
Technique	32.54 %	0.12 %
Sport	0.66 %	0.10 %

Mode de calcul de l'absentéisme

Ce calcul du taux d'absentéisme prend en compte les absences pour maladie ordinaire, hospitalisation et maladie professionnelle.

Les absences pour maternité, congés pathologiques, congés de longue durée, les longues maladies et les graves maladies ne sont pas prises en compte.

Nombre de jours théoriques de travail à l'année : 251 jours.

Le rapport d'activité du service de la médecine professionnelle

Le médecin du travail établit un rapport d'activité qu'il est tenu d'adresser à l'autorité territoriale.

Les visites médicales sont réalisées par le D^r Van Doren, médecin du travail au centre de gestion de l'Eure.

En 2014, 86 visites ont été réalisées. Les visites médicales systématiques se font tous les deux ans afin de promouvoir les actions du médecin sur le terrain.

Le comité technique

Selon la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, un comité technique est créé dans chaque collectivité ou établissement public qui emploie au moins 50 agents.

Auparavant appelé « comité technique paritaire », la loi n°2010-751 du 5 juillet 2010 a modifié le fonctionnement de cet organisme consultatif désormais appelé « comité technique ». Suite au dernier renouvellement municipal en mars 2014 et à la fin de mandat des membres de cet organe, de nouvelles élections ont eu lieu en décembre 2014.

Les agents de la CdCA ont voté le 4 décembre 2014 pour élire leurs nouveaux représentants au sein du comité technique. Le comité technique doit être consulté dès lors qu'une

mesure est susceptible d'entraîner des modifications ou des conséquences sur l'organisation générale des services ou l'organisation du travail des agents. C'est une instance de dialogue entre représentants de la collectivité et agents sur des questions collectives et globales intéressant le fonctionnement de la collectivité. En 2014, une réunion du Comité Technique Paritaire a eu lieu en septembre. Les sujets suivants ont notamment été abordés : modification de l'organigramme de la CdCA, diminution du temps de travail d'un agent à sa demande, nombre de représentants au comité technique à l'occasion des élections de décembre 2014.

Les représentants du personnel	
TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M ^{me} Edith DESMET	M ^{me} Laetitia CHOET
M ^{me} Brigitte HOFFMAN	M. Thibaud DUFOUR
M ^{me} Annabelle LECOMTE	M ^{me} Sabrina VALLERY

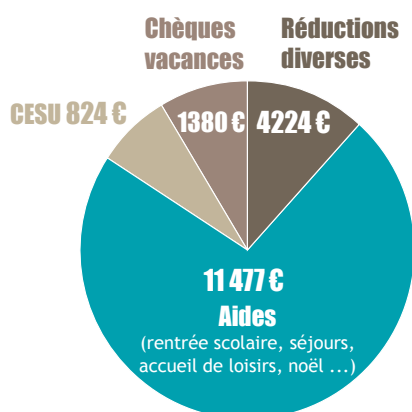
Les représentants de la collectivité	
TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M. Philippe GÉRICS	M. Lionel BEZIRARD
M. Denis LEBAILLIF	M. Patrick MINIER
M. Patrick RICHARD	M. Franck ADAM

Le Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Depuis les lois des 2 et 19 février 2007 relatives à la fonction publique territoriale, l'action sociale est un droit pour tous les agents territoriaux.

Depuis 2007, la CdCA a décidé de confier au CNAS la mise en place de l'action sociale. Le CNAS propose une offre de prestations pour améliorer les conditions matérielles et morales des agents de la CdCA.

Total des prestations et avantages versés aux agents: 17 905 €
15 agents ont ouvert un plan épargne chèque vacances.



Le budget

Au 1^{er} janvier 2013, la CdCA a adopté le régime de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) suite au transfert de la compétence voirie et à l'extension du périmètre du territoire à 5 nouvelles communes : Amfreville-les-Champs, Fleury-sur-Andelle, Gaillardbois-Cressenville, Radepont et Renneville.

Les recettes

• La fiscalité

En janvier 2013, la Communauté de Communes de l'Andelle a opté pour le régime de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU). L'intégration du syndicat de voirie au 1^{er} janvier 2013 a conduit à réévaluer les dispositions fiscales de la CdCA. Afin de ne pas faire peser cette réévaluation sur les ménages tout en assurant le maintien nécessaire des ressources de la CdCA, les élus ont opté pour la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU). Aujourd'hui, le passage à la FPU se traduit, pour les professionnels implantés dans les communes membres, par l'unification de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) au profit de la seule Communauté de Communes qui en perçoit l'intégralité du produit et en fixe un taux unique applicable sur l'ensemble de son territoire. Ce taux d'imposition unique sera appliqué après une période lissée sur 10 ans.

• Les dotations de l'État

Elles sont composées de dotations de fonctionnement et de dotations de compensation.

• Les subventions

Elles proviennent principalement de l'État, de la Région, du Département et de la Communauté Européenne.

• Les produits des services et de gestion courante

Ils sont versés par des administrations (par conventions avec des communes), par des associations (pour les transports par exemple) ou par des particuliers (crèches, portage de repas, aides à domicile). Pour les locations de bâtiments ou de bureaux, la CdCA perçoit des loyers.

• La Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

Elle est perçue par la CdCA qui a confié la gestion des déchets au SYGOM.

Les autres taxes des ménages que perçoit la CdCA sont : la taxe d'habitation, la taxe foncière bâti et la taxe foncière non bâti (cf *taux d'imposition, page suivante*).

Le compte administratif 2014

La Communauté de Communes de l'Andelle gère 9 budgets : 1 budget principal, 1 budget aide à domicile, 1 budget SPANC, 2 budgets bâtiments locaux, 4 budgets zone d'activité économique. La synthèse des comptes administratifs 2014 a été votée et approuvée le 11 juin 2015.

• Tous budgets confondus les résultats sont les suivants :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses :	11 592 057,97 €	Dépenses :	3 397 638,22 €
Recettes :	12 777 736,71 €	Recettes :	3 225 371,07 €
Excédent de clôture :	+ 1 185 678,74 €	Déficit :	- 172 267,17 €
Résultat net : 1 013 411,57 €			

La dette

La dette de la Communauté de Communes de l'Andelle se compose de 22 emprunts au 31 décembre 2014. Les annuités d'emprunt payées en 2014 s'élèvent à 799 670,53 €. La Communauté de Communes de l'Andelle n'a pas contracté de nouvel emprunt.

L'encours de la dette est de 7 236 827,55 €. Cette dernière représente un coût de 428,62 € par habitant de la CdCA pour 2014 (461,07 € en 2013).

Il convient cependant de calculer un encours de la dette rectifié. En effet, les annuités d'emprunts pour la construction du Village Artisans et pour le Bâtiment Locatif sur la zone d'activité des Hautes Rives sont remboursées par les loyers perçus.

L'encours de la dette rectifié est de 4 760 063,38 €. Elle représente un coût de 281,93 € par habitant de la CdCA (308,07

€ en 2013).

Les investissements financés par l'emprunt, les emprunts arrivant à terme et l'autofinancement permettent à la Communauté de Communes de l'Andelle de maîtriser son endettement.

Définition : l'encours de la dette est le montant total du capital restant dû à un moment donné.

	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	
Évolution de la dette entre 2012 et 2014	Dette à l'origine	5 543 661,55 €	8 984 232,27 €	8 952 308,77 €
	Capital restant dû	4 321 305,40 €	7 763 092,59 €	7 236 827,85 €
	Intérêts payés	193 632,40	305 311,02	294 818,18
	Capital payé	234 366,83	526 264,74 €	504 852,17 €

Les taux d'imposition

En 2014, il n'y a pas eu d'augmentation des taux d'imposition pour les ménages. Le taux d'imposition de la CFE fixé à 46,85% sera appliqué après une période lissée sur 10 ans.

	Taxes	Taux 2013	Taux 2014
Taxes directes locales pour l'année 2014	Taxe habitation	3.56 %	3.56 %
	Taxe foncière sur bâti	6.00 %	6.00 %
	Taxe foncière sur non bâti	14.75 %	14.75 %
	Cotisation foncière entreprises	46.85 %	46.85 %

Les temps forts de 2014



Une nouvelle équipe communautaire élue

En 2014, et pour la première fois, les conseillers communautaires ont été élus en même temps que les conseillers municipaux.

Lors de la séance d'installation du conseil communautaire le 24 Avril 2014, Philippe Gérics a été élu à la majorité absolue, au premier tour de scrutin, Président de la Communauté de Communes de l'Andelle. Les conseillers communautaires ont ensuite procédé à l'élection des 7 vice-présidents.

Le bureau communautaire est composé de 19 membres assurant une représentation de chacune des communes membres de la Cdca.



Signature du Projet Éducatif De Territoire (PEDT)

Les élus ont signé le PEDT. Ce projet s'est concrétisé en septembre 2014 avec la mise en place des rythmes scolaires dans les écoles du territoire. La CdCA coordonne le PEDT et assure la moitié des interventions dans les écoles. À ce titre, elle a recruté 115 intervenants, élaboré autant de plannings individuels pour les 20 écoles, suivi et relayé les demandes des intervenants dans les communes pour leur assurer les meilleures conditions de travail possibles.



Un stage kayak pour les jeunes de la Vallée

Le 19 juin 2014, le conseil communautaire décide de mettre en place un stage kayak à destination des jeunes de 11 à 15 ans. Cette nouvelle action à destination des jeunes du territoire s'inscrit dans le cadre des actions sportives proposées par la CdCA aux jeunes du territoire de l'Andelle. Ce stage est dispensé par les éducateurs sportifs de la CdCA.



Le Sport ma Santé : un succès

Pour la deuxième année consécutive, la CdCA a coordonné l'événement « Le sport, ma santé! ». En 2014, cette manifestation sportive s'est déroulée à Fleury-sur-Andelle et fut encore une réussite avec 24 associations sportives participantes et plus de 1000 personnes au rendez-vous.



La saison culturelle 2013/2014 : une réussite

Les spectacles tous publics, les représentations scolaires et les actions culturelles ont touché un large public avec environ 2600 spectateurs pour la programmation tout public et 1750 enfants pour les représentations scolaires. Elle a su fidéliser son public et attirer de nouveaux spectateurs puisque sa fréquentation a augmenté par rapport aux éditions précédentes.



La CdCA accueille les rencontres jeunesse

En novembre 2014, la CdCA a accueilli dans ses locaux plus d'une centaine de jeunes dans le cadre des rencontres jeunesse du département de l'Eure. Ces rencontres étaient portées sur le thème de l'engagement des jeunes et la valorisation de projet de jeunes du territoire. Les associations et les structures jeunesse du territoire de la CdCA étaient partenaires de l'opération.



Projet de développement des zones d'activités économiques

La CdCA a acquis deux parcelles de terrain à Romilly-sur-Andelle dans le but de créer une 4^{ème} zone d'activité économique. L'objectif est d'assurer une croissance et une dynamisation du tissu économique local, d'accroître l'attractivité du territoire et ainsi favoriser l'emploi.



Adhésion au Syndicat Mixte Ouvert (SMO) Eure Numérique

L'étude SLAN (Schéma Local d'Aménagement Numérique) a débuté avec les premiers relevés de terrain. Cette étude va permettre de proposer différents scénarii de déploiement de la fibre optique sur le territoire de la CdCA dans le but d'installer le très haut débit sur l'ensemble de la communauté de communes.



Création d'un service de transport à la demande

Créé au 1^{er} janvier 2014, le service de transport à la demande est réservé aux bénéficiaires du service aide à domicile et portage de repas ne possédant pas de véhicule personnel ou étant dans l'incapacité de l'utiliser. Cette prestation gratuite est proposée du lundi au jeudi de 13h30 à 16h30. Le maintien à domicile des personnes âgées est une priorité pour la CdCA, ce nouveau service vient compléter la palette d'offres proposée aux seniors afin de les accompagner et les soutenir dans leur quotidien.

Le développement économique

Le développement économique est l'une des compétences forte exercée par la Communauté de Communes de l'Andelle. A travers de nombreuses actions et d'investissements, les élus affirment la volonté de soutenir l'emploi et le développement économique de leur territoire.

La CdCA participe à la défense de l'emploi :

- En menant une politique de valorisation et de développement économique qui favorise l'implantation et le maintien des entreprises sur son territoire.
- En mettant à la disposition des habitants des services qui facilitent la recherche d'emploi.

Depuis sa création, la CdCA a aménagé 3 zones d'activités à Charleval, Bourg Beaudouin et Romilly-sur-Andelle. En 2014, la CdCA a fait l'acquisition de deux terrains sur la Zone d'Activité Economique (ZAE) du Château d'Eau à Romilly-sur-Andelle afin d'y aménager une 4^{ème} ZAE.

Occupation des zones d'activités de la CdCA et du village d'artisans au 31 décembre 2014

ZAE LA VENTE CARTIER À CHARLEVAL	ENTREPRISES INSTALLÉES
	Ambulances de l'Andelle JBF Aptar Nacelles assistance Bonay Normandie Logistique CdCA Village d'Artisans Chapelle > Il reste trois terrains à vendre de 3000, 4421 et 7144 m ² . La surface totale disponible est de 14 565 m ² . En 2014, une nouvelle entreprise s'est installée ZAE La Vente Cartier : Nacelles assistance.
ZAE LA MALADRERIE À BOURG BEAUDOUIN	ENTREPRISES INSTALLÉES
	Bati Pro G Réalivert Dielna SMTI Garuda Sports Transports Vieillard Phil'Car > En 2014, 2 nouvelles entreprises se sont installées sur la ZAE La Maladrerie : Bati Pro G et Réalivert. La totalité des parcelles est ainsi occupée.
ZAE DES HAUTES RIVES À ROMILLY-SUR-ANDELLE	ENTREPRISES INSTALLÉES
	Sur cette ZAE, la CdCA a construit un bâtiment locatif qu'elle loue à l'entreprise Assa Abloy. Les deux autres lots ont été acquis par la société Gazfio pour créer un accès poids lourd et une éventuelle extension.

Elu délégué au développement économique :
M. Philippe Géric - *Président*

Référentes à la CdCA :
Camille Boulleveau
Anne Malvasio

LE VILLAGE D'ARTISANS À CHARLEVAL

ENTREPRISES INSTALLÉES



Location de bâtiments :

Andelec
Agrisolutions
Cadre en Seine
Derly
Spadis
2 STC

Location de bureaux :

Artezia
CCI de l'Eure
Le Syndicat Intercommunal
d'Assainissement Territorial
(SIAT)
Le Syndicat Intercommunal du
Bassin de l'Andelle (SIBA)

> En mai 2014, la CCI de l'Eure a installé au Village d'artisans son antenne du Pays Vexin Normand, dans le même bâtiment qu'Artezia, le Siba et le SIAT. L'un des bâtiments abrite la Trésorerie.

Le village d'Artisans réalisé par la Communauté de Communes de l'Andelle fait figure d'exemple. De nombreuses collectivités ont déjà sollicité les élus et les services afin de s'inspirer de cette démarche innovante.

Soutenir l'emploi

Situé à Charleval, le siège de la Communauté de Communes de l'Andelle est un lieu ressources pour les demandeurs d'emploi du territoire. La CdCA met à leur disposition un ensemble de services. Plusieurs structures y sont centralisées afin de faciliter le retour au monde du travail.

• Le Pôle Emploi

Le Pôle Emploi et d'autres organismes d'aide à la recherche d'emploi, délocalisent certains de leurs services au siège de la Communauté de Communes de l'Andelle.

• La Mission Locale

Cet organisme s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans. Il propose un parcours personnalisé pour les informer, les orienter et les accompagner dans les domaines de l'emploi, de la formation, de la santé, du logement et des loisirs.

La CdCA a mis à disposition 2 bureaux ainsi qu'une salle aménagée en espace multimédia ouvert à l'ensemble des demandeurs d'emploi.

La mission locale organise avec d'autres partenaires (la Région, le GRETA...) des sessions de formation pour l'ensemble des demandeurs d'emploi.

En 2014, 5 «Permis B Citoyen» ont été financés par la CdCA. Ce dispositif permet aux jeunes, âgés de 18 à 25 ans résidant sur le territoire et inscrits à la mission locale, d'obtenir une aide financière à leur permis en contrepartie d'un «chantier citoyen»



auprès de leur mairie ou d'une association.

Dans cette volonté de soutien à l'insertion, la CdCA et la Mission Locale, en partenariat avec l'association Alpha, ont reconduit le dispositif de location de mobylette et de scooters en 2014. Ce service permet d'offrir une aide complète aux demandeurs d'emploi en favorisant la mobilité des personnes n'ayant pas le permis de conduire ou pas de moyens de transport. La CdCA a la volonté de renforcer les services de proximité.

L'aménagement du territoire

La CdCA met en oeuvre les orientations et les projets définis par les élus. Mener une réflexion cohérente sur l'aménagement du territoire est un enjeu majeur afin d'améliorer le cadre de vie des habitants du territoire.

L'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) pluri-communal

• Faciliter la procédure d'élaboration du PLU

Les 12 communes de la CdCA, non dotées d'un PLU, ont formé un groupement de commandes afin de mutualiser les procédures, les compétences et réduire les coûts de cette opération. Le marché a été attribué au bureau d'études Environnement Conseil.

Cette démarche permet de mener une étude commune pour l'élaboration de ce document d'urbanisme réglementaire comprenant un diagnostic et un pré-PADD pluri-communal (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

• Faciliter la procédure d'élaboration du PLU

La CdCA assure le suivi technique et administratif de cette étude et coordonne les échanges avec les acteurs locaux associés et les partenaires. Un comité de pilotage, composé des représentants de chaque commune chargés de l'urbanisme, est mis en place. Il suit le dossier, participe aux réunions de travail et assure le lien avec les villes.

En 2014, les communes ont travaillé sur les zonages et les règlements. La majorité des projets ont été arrêtés. Après réalisation d'une enquête publique, ces PLU seront applicables.

Le PLU en quelques mots...

Le Plan Local de l'Urbanisme (PLU) constitue le principal document de planification de l'urbanisme communal. A travers ce document, c'est l'aménagement futur du territoire de chaque commune qui est envisagé sur les dix ans à venir : futurs secteurs d'habitation, zones naturelles et agricoles, activités économiques, voiries et équipements, espaces boisés, protection du patrimoine de l'environnement et du patrimoine...



Le SCOT du Pays du Vexin Normand

La Communauté de Communes de l'Andelle est membre du Pays du Vexin Normand. Par son action, il met en oeuvre une politique de développement concertée du territoire notamment par la mise en oeuvre du SCOT.

Le Contrat de Pays est la traduction contractuelle du projet de territoire du Pays Vexin Normand, formulé dans la Charte de territoire et dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). La loi « Grenelle II », adoptée en 2010 et portant engagement national pour l'environnement a profondément remanié et renforcé le contenu des SCOT. Aussi, le Pays engagera très prochainement sa révision pour le mettre en conformité avec la loi. Différents compléments seront apportés, notamment par la mise en

place d'une trame verte et bleue, d'un plan climat, de prescriptions en matière d'aménagement commercial et par l'intégration des prescriptions paysagères et de mobilité, liées à la Charte Paysagère et au Schéma Local de déplacements précédemment réalisés par le Pays.

Vous avez dit SCOT ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un document d'urbanisme. Il détermine, un projet de territoire qui vise à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'équipements commerciaux, dans un environnement préservé et valorisé.

L'amélioration du cadre de vie

La CdCA exerce des compétences dans le domaine de la protection de l'environnement notamment par son Service d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Elle intervient dans le domaine de l'habitat par des aides à la pierre et assure l'entretien de la voirie intercommunale.

Des dispositifs pour l'amélioration de l'habitat

• Une aide à la rénovation

Depuis le 1^{er} janvier 2013, ce dispositif permet aux propriétaires, occupant leur logement ou le mettant en location, d'obtenir des aides à la rénovation de leur habitat. Ces aides proviennent de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat), du département et de la CdCA.

• Un Programme d'Intérêt Général (PIG)

Par son action, la CdCA participe au Programme d'Intérêt Général (PIG) afin d'améliorer des ensembles d'immeubles ou de logements.

Les axes d'intervention du PIG sont :

- le développement d'une offre locative adaptée à la demande : loyers intermédiaires, logement social ou très social,
- l'adaptation des logements au vieillissement ou au handicap,
- la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé,
- la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables.

En 2014, le montant des aides accordées directement aux propriétaires par la CdCA s'élevait à 30 486 €

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Le SPANC est chargé du contrôle des installations d'assainissement non collectif conformément à la Loi sur l'eau. Les diagnostics ont été réalisés en priorité sur les communes qui resteront exclusivement en assainissement non collectif. La totalité des communes a déjà été contrôlée. Ces contrôles donnent lieu à une redevance. Le contrôle de conception puis d'exécution des installations neuves (nouvelle installation ou réhabilitation) est assuré par le service de la CdCA. Par ailleurs, il renseigne et conseille les usagers sur leur système d'assainissement. Une deuxième tranche de réhabilitation d'installations d'assainissement non collectif a été lancée sur les communes de Renneville, Perruel et Letteguives.

Suite aux 61 études réalisées par le bureau d'études Concept Environnement (Maître d'œuvre retenu par la CdCA pour ces opérations), des conventions travaux ont été signées avec 25 usagers. La CdCA réalise, par le biais d'entreprises retenues dans le cadre d'un marché public, la mise aux normes d'installations défectueuses présentant un risque sanitaire ou environnemental. Cette procédure permet aux usagers de bénéficier de subventions accordées par l'Agence de l'eau et le département pouvant atteindre 70% avec des plafonds de dépenses. En 2014, 43 installations ont été réhabilitées, 26 restant de la première tranche et 17 de la deuxième.

		2012	2013	2014
Contrôles d'installations neuves	Contrôles de conception	19	40	30
	Contrôles de bonne exécution	19	36	25
Diagnosics d'installations existantes	Diagnosics	186	112	224
Réhabilitations	Études à la parcelle	-	84	61
	Installations	-	15	42

La voirie

Depuis le 1^{er} janvier 2013, la Communauté de Communes de l'Andelle exerce la compétence voirie. Elle est, à ce titre, chargée de l'entretien et de l'aménagement de la chaussée.

En 2014, le service voirie de la CdCA a réalisé des travaux neufs dans les communes. Un marché a été passé avec Viafrance pour 3 opérations :

- Renneville : assainissement en traverse sur la VC15 (110 ml / 1300 m²),
 - Amfreville-les-Champs : assainissement en traverse sur la VC63 et élargissement (250 ml / 1300 m²),
 - Romilly-sur-Andelle : réfection et aménagement sur les VC96 et VC92 : élargissement et création de trottoirs (550 ml / 2400 m²).
- Le service voirie a également réalisé, en plus de ses missions habituelles qui consistent à assurer le bouchage des nids de poule, les dérasements, le curage de fossés, du marquage, la viabilité hivernale et le fauchage des accotements, une campagne de nettoyage des panneaux de signalisation, la réalisation de fossés drainants et un soutien technique pour les montages et démontages de spectacles dans le cadre de la saison culturelle. Des travaux d'amélioration de la voirie ont été réalisés par des entreprises sur l'ensemble des communes :

Coulis réalisés en 2014		
Commune	Rue	m ²
Amfreville-les-Champs	rue du Pavillon	1 000 m ²
Bacqueville	route de la Poterie	1 100 m ²
Bourg Beaudouin	chemin d'Arrache	1 500 m ²
Charleval	rue de la Côte Salée	1 700 m ²
Douville-sur-Andelle	rue de Fontaine Guérard	1 500 m ²
Fleury-sur-Andelle	HLM les Bas Prés	2 500 m ²
Flipou	Côte d'Orgeville	2 500 m ²
Gaillardbois-Cressenville	route des Andelys	1 400 m ²
Grainville	rue de la Mare Linette	1 500 m ²
Houville-en-Vexin	rue des Iris	1 750 m ²
Letteguives	rue de la Fontaine	2 300 m ²
Ménesqueville	rue de la Mulotte	500 m ²
Perriers-sur-Andelle	rue de l'Andelle et rue du Bel Air	2 400 m ²
Perruel	rue de la Vente Maline	1 000 m ²
Pont-Saint-Pierre	route de Fontaine Guérard	2 500 m ²
Radepont	rue du Cimetière	500 m ²
Renneville	rue des Écoles	750 m ²
Romilly-sur-Andelle	rue du Marché	2 300 m ²
Vandrimare	rue des Courteraies	2 500 m ²

Éclairage public et illuminations de Noël

La Communauté de Communes de l'Andelle assure l'entretien de 2 707 points lumineux pour ses communes membres.

Ce service est assuré par la société, Blondel Électricité, qui bénéficie d'un marché pluriannuel relancé en 2011.

En 2014, 405 lampes, 68 transformateurs, 30 amorces, 26 autres consommables ont été changés et 7 dépannages ont

été réalisés.

La CdCA dispose de 278 guirlandes et motifs lumineux qui sont répartis sur les 19 communes. Le stockage, la maintenance, la pose et la dépose de ces illuminations font l'objet d'un marché de service pluriannuel qui a été relancé en 2011 et attribué à l'entreprise Blondel.

Les transports

La Communauté de Communes de l'Andelle prend en charge les transports scolaires des enfants et des jeunes de son territoire. Elle reverse aux communes membres la part qui n'est pas financée par le Département de l'Eure.

Dans le cadre d'une convention, la Communauté de Communes de l'Andelle met à disposition du Syndicat Intercommunal Ensemble Aquatique Ludique Vallée Andelle (SIDEAL) son car et son chauffeur pour le transport des élèves se rendant à la

A travers ce dispositif, la CdCA assure la gratuité des transports pour tous les jeunes scolarisés de son territoire de la maternelle au lycée. En 2014, le montant de cette aide s'est élevé à 177 097,54 €.

piscine de Pont-Saint-Pierre sur le temps scolaire.

En 2014, le coût de ce service a été facturé 55 000 € au SIDEAL.

Le partenariat avec l'IME d'Écouis

En 2014, la CdCA s'est de nouveau associée à l'Institut Médico-Educatif (IME) d'Écouis autour de la mise en place de chantiers de jeunes bénévoles, de l'aménagement des communes et du nettoyage de l'Andelle. Des abris d'information ont été fabriqués et posés par une quinzaine de jeunes de l'IME d'Écouis à Romilly-sur-Andelle, Radepont, Pont-Saint-Pierre, Flipou, Houville-en-Vexin, Bacqueville, Vandrimare, Letteguives, Perruel, Douville-sur-Andelle et Charleval. Ces jeunes sont encadrés par des éducateurs spécialisés de l'IME. Les jeunes de l'IME et les jeunes des structures jeunesse du territoire de la CdCA ont conjointement participé au nettoyage

de l'Andelle (retrait des arbres et branches gênant le passage des canoës et kayaks, nettoyage, débroussaillage, etc) dans le cadre du Raid'Andelle porté par la CdCA. On dénombre une trentaine de jeunes autour de ce chantier de jeunes bénévoles qui a été réalisé en partenariat avec la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) de Haute Normandie.

Un chantier titanesque pour les jeunes de l'IME qui ont reçu un diplôme pour leur investissement. Le coût de cette action s'élève pour la CdCA à 2215 euros.

Le projet éducatif de territoire

En 2014, la CdCA a mis en place le Projet Educatif de Territoire (PEDT) intercommunal qui soutient techniquement et financièrement l'application de la réforme des rythmes scolaires dans les 19 communes du territoire.

Préparation du PEDT

La CdCA a créé 3 niveaux de pilotage pour intégrer l'ensemble des acteurs au projet :

- comité de pilotage élus,
- comité de pilotage élargi représentant les différents acteurs impliqués : enseignants, parents, élus, associations et partenaires institutionnels,
- comités de suivis locaux dans chaque commune.

Une méthodologie a été diffusée à l'ensemble des acteurs, leur permettant la réalisation d'un diagnostic.

Des objectifs communs ont été fixés :

- mieux articuler les temps scolaires et périscolaires,
- prendre en charge les enfants en toute sécurité,
- créer des conditions de découvertes des activités pour tous, prendre en compte le besoin de l'enfant de disposer de temps libre,
- favoriser l'épanouissement personnel et collectif des enfants,
- respecter le rythme de vie et les besoins spécifiques de l'enfant de 3 à 6 ans, équilibrer les temps d'activités et de repos,
- aider les enfants à se repérer,
- organiser les transitions et adapter les activités à l'âge des enfants,
- développer une offre de loisirs gratuite et de qualité sur le territoire pour tous les enfants scolarisés.

Pour atteindre ces différents objectifs, la CdCA a recruté 115 animateurs et a accompagné l'ensemble des communes dans la mise en place opérationnelle des Temps d'Activités Périscolaires

(TAP).

La CdCA a également mis en place des partenariats avec :

- l'USEP pour la réflexion autour de la réussite éducative, l'assurance des enfants et l'acquisition de matériel,
- l'APSJ76 pour la mise à disposition salariale des intervenants,
- la DDCS 27 pour le financement des activités et du matériel.

Mise en place du PEDT

En septembre 2014, la CdCA coordonne le PEDT en assurant :

- le suivi et l'accompagnement technique des intervenants et des communes,
- la gestion des absences et des remplacements,
- la gestion administrative et financière des relevés d'heures et des factures des intervenants.

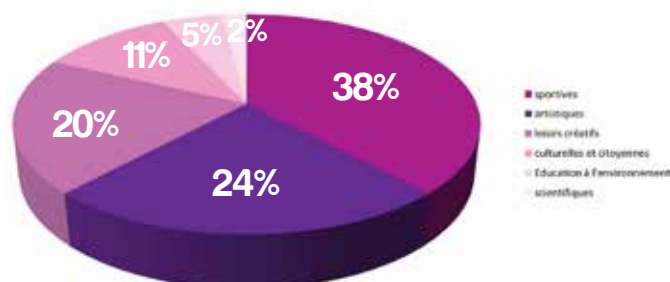
Le PEDT en quelques chiffres ..

- 19 communes,
- 20 écoles,
- 73 classes,
- 1750 enfants,
- 115 intervenants,
- 22 coordinateurs,
- 2850 h animées par des intervenants de la CdCA,
- 6 réunions du comité de pilotage élus,
- 3 réunions du comité de pilotage élargi.

Taux de fréquentation des TAP

	%	Nombre d'enfants
Fréquentation globale	93 %	1647
Fréquentation en maternelle	89 %	598
Fréquentation en élémentaire	95%	1049

Nature des interventions



Le PEDT a été largement anticipé et une large concertation a été instaurée, ce qui a facilité sa mise en place en septembre 2014. L'organisation de la première rentrée scolaire en 2014 est reconnue comme étant réussie, proposant des activités gratuites et de qualité. L'enjeu pour les années à venir est de créer les conditions d'une pérennisation de ce projet et d'améliorer les points qui peuvent l'être.

La petite enfance

Les crèches et les haltes-garderies

Les structures petite enfance de la CdCA, crèches et haltes-garderies, répondent aux besoins des familles qui souhaitent trouver un mode d'accueil adapté à leurs enfants. Elles proposent un accueil continu aux enfants âgés de 3 mois à 3 ans (voir jusqu'à 5 ans révolus) résidant dans la Communauté de communes de l'Andelle. Sur le territoire, en 2014, 540 enfants ont été accueillis dans les structures collectives ou chez les assistants maternels. Le Guichet Unique mis en place en 2013, a recensé 75 demandes de modes d'accueil sur l'année 2014.



Trois structures d'accueil collectif réparties sur l'ensemble du territoire :

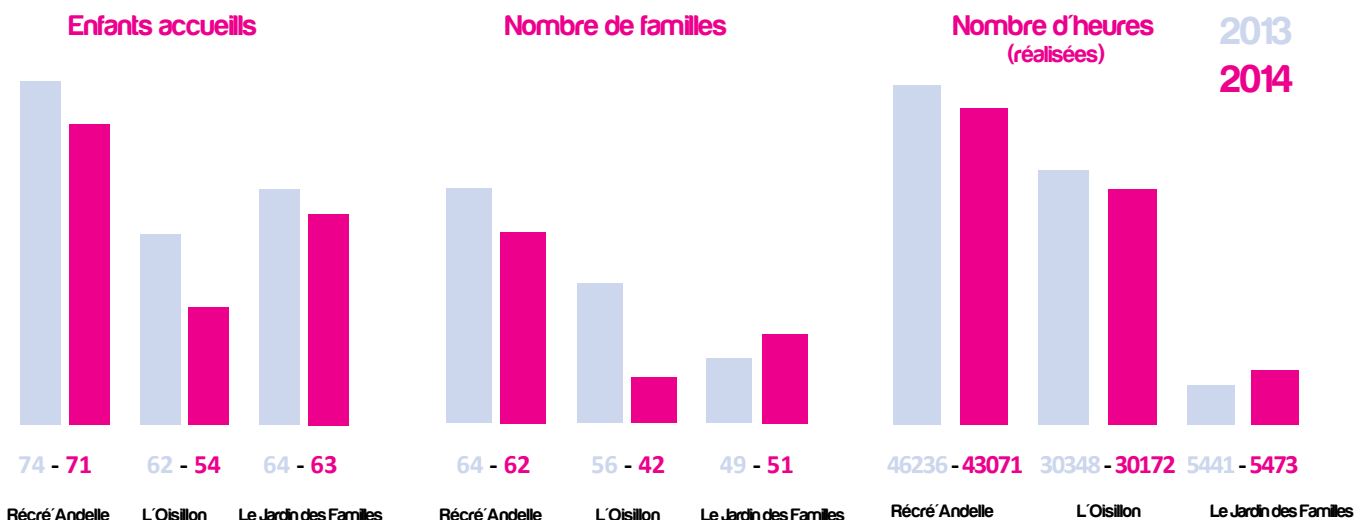
- Le multi-accueil « Récré-Andelle » situé à Romilly-sur-Andelle propose 25 places d'accueil.
- Le multi-accueil « l'Oisillon » situé à Vandrimare propose 20 places d'accueil.
- La halte-garderie « Le Jardin des Familles » située à Perriers-sur-Andelle propose 10 places d'accueil sur 5 demi-journées par semaine.

L'activité des structures en quelques chiffres :

Les enfants sont encadrés par des professionnels de la petite enfance

Les structures du territoire visent à garantir la sécurité et la qualité de l'encadrement des enfants qui leur sont confiés. Elles proposent, tout au long de l'année, des jeux d'éveil et diverses activités adaptées à l'âge de chaque enfant. Des équipes de professionnelles formées au domaine de la petite enfance, accueillent les enfants dans le respect de leurs rythmes, de leurs personnalités, de leurs familles, avec leurs valeurs et au regard d'objectifs fixés dans les projets éducatifs de chaque structure. Pour les deux multi-accueils, le mode d'accueil régulier est réservé aux habitants de la Communauté de communes de l'Andelle. Il fait l'objet d'un contrat avec la famille où un forfait est établi sur 6 mois ou 1 an. L'accueil régulier se caractérise par 4 à 5 journées d'accueil par semaine, ou quelques heures, une fois par semaine, très régulièrement. Le mode d'accueil occasionnel est de 20 heures d'accueil maximum par semaine. Les habitants hors CDCA peuvent en bénéficier avec un tarif majoré de 50%. Pour la halte-garderie, une simple inscription auprès des professionnelles de la structure suffit pour un accueil d'une ou quelques heures par semaine.

Les tarifs : ils correspondent au barème de la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF). Ils sont calculés en fonction des ressources du foyer.



Le Relais Assistants Maternels Parents-Enfants (RAMPE) - La Marelle

La Marelle est un lieu d'accueil, d'information et d'échanges pour les enfants, les parents et les assistants maternels. Deux sites sont ouverts aux deux extrémités du territoire : Pont-Saint-Pierre et Perriers-sur-Andelle.

La Marelle, un lieu de médiation :

Pour les parents à la recherche d'un mode d'accueil, le RAMPE propose une mise en relation avec les assistants maternels agréés du territoire, une information sur les droits et les devoirs des employeurs, des réunions-débats autour de l'éveil et le développement de l'enfant. Pour les assistants maternels en recherche d'informations sur la profession, la Marelle propose des rencontres avec les parents, une médiation pour la réalisation des contrats de travail, des informations sur les conditions d'agrément.

La Marelle, un lieu d'animations et d'échanges :

Le RAMPE propose également de nombreux temps d'animation en direction des familles et des assistants maternels ainsi que des temps d'éveil et d'expression pour les enfants. Ces animations ont pour but de faciliter les échanges et de favoriser la socialisation des enfants. En 2014, le nombre d'assistants maternels inscrits aux ateliers proposés par le Relais est similaire à 2013 avec une soixantaine de professionnels. Concernant les familles, ce sont 202 enfants qui ont participé aux actions et 34 parents sur l'année 2014.

La réflexion sur les orientations 2015/2018 est lancée :

En 2014, l'élaboration des nouveaux projets des structures petite enfance, en lien avec la CAF de l'Eure, et la participation à la démarche de diagnostic partagé, dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse, ont permis de réaffirmer les orientations éducatives du service petite enfance.

Les temps forts du service petite enfance :

De janvier à décembre, de nombreuses activités, des spectacles, des événements sont proposés au sein du service petite enfance. Les temps forts 2014 :

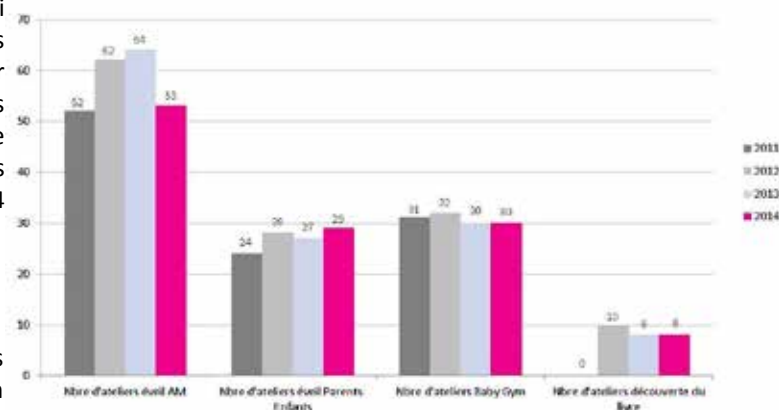
- Concert de musique latine,
- Sorties variées : ferme de Beaulieu, découverte du poney à Touffreville, l'Arborétum des Bordins à Lyons la Forêt ou encore Biotropica,

En 2014, 152 assistants maternels sont recensés sur le territoire de la Communauté de communes de l'Andelle dont 124 en activité. Ces professionnels accueillant 352 enfants.

Un guichet unique :

Afin de simplifier les démarches des parents et futurs parents dans la recherche d'un mode d'accueil adapté à leurs besoins, le service petite enfance de la Communauté de communes de l'Andelle, a mis en place en 2013, un Guichet Unique. Le Guichet Unique se trouve dans les locaux du RAMPE.

Evolution du nombre d'ateliers proposés :



- Chasses aux oeufs,
- Fête des parents,
- Ateliers du RAMPE,
- Temps d'échanges sur le développement psychomoteur de l'enfant entre parents et assistants maternels,
- Spectacles : «Bal d'O» de la compagnie Murmure du Son, spectacles de Noël et le spectacle des assistants maternels,
- Journées pédagogiques à destination des professionnelles : la gestion des conflits, la sécurité affective ou encore la prise en compte du rythme de l'enfant. Tous ces temps forts ponctuent la vie du service petite enfance et permettent de mettre en œuvre la politique petite enfance du territoire de la Communauté de Communes de l'Andelle.



Pour les seniors

Le maintien à domicile des personnes âgées reste une priorité pour la Communauté de Communes de l'Andelle. Près de 90 aides à domicile interviennent auprès d'environ 400 bénéficiaires. En 2014, un nouveau service vient s'ajouter à l'aide à domicile et au portage de repas : le transport à la demande.

L'aide à domicile

Un agrément qualité

Pour soutenir et accompagner les seniors, la communauté de communes propose à ses habitants un service d'aide à domicile doté d'un agrément qualité délivré par la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi en Haute-Normandie). Le service d'aide à domicile couvre l'ensemble du canton. Les résidents de Pitres et Le Manoir peuvent aussi faire appel au service.

Des prestations adaptées au public

En 2014, **86 aides à domicile** sont intervenues pour :

- > Les soins d'hygiène courante,
- > L'aide à la mobilité,
- > L'aide aux tâches ménagères courantes de la maison (ménage, vaisselle, lessive, repassage, rangement...),
- > L'aide aux courses,
- > L'aide à la prise des repas,
- > L'aide dans les démarches administratives.
- > Le lien social (loisirs, promenades...).

L'activité en quelques chiffres

BILAN GÉNÉRAL		2011	2012	2013	2014
Nombre d'heures d'intervention	Total	81 691	79 519	78 356	73 860
	Heures semaine (du lundi au samedi)	75 903	73 802	75 523	68 274
	Heures dimanche et jours fériés	5 787	5 717	5 833	5 584
Nombre de prestations effectuées		100 010	99 501	99 997	95 676
Évolution de l'activité		- 5,68 %	-2,66%	- 1,63 %	- 5,74 %
Nombre moyen mensuel de salariés intervenants en service		73	75	86	86
Nombre moyen mensuel de clients		332	329	382	401



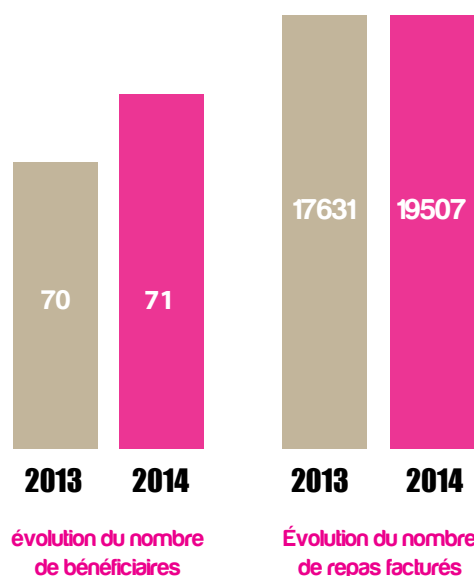
On peut constater une diminution de l'activité en 2014. Depuis 2009, l'activité baisse progressivement, passant de 91 290 heures à 73 860 heures en 6 ans. Ceci s'explique notamment par le reciblage des critères d'attribution d'aides financières.

En 2014, 401 personnes ont bénéficié du service d'aide à domicile.

Le service de portage de repas

Le portage de repas à domicile est un service pratique et souple utilisé pour quelques jours ou pour de longues périodes. Destiné à toute personne qui en fait la demande sous 48h, ce service assure la livraison de repas équilibrés, grâce à deux véhicules frigorifiques. Les repas sont fabriqués par la cuisine centrale La Normande, ils peuvent être adaptés à des régimes spécifiques (sans sel, sans sucre, etc). Chaque repas est composé d'un potage, d'une entrée, d'un plat, d'un produit laitier, d'un dessert, d'une compote et d'un pain (250 grammes). Le bénéficiaire peut établir son propre menu en fonction des choix proposés. Chaque jour les repas à consommer sont livrés entre 9h et 12h30, excepté le dimanche (livré avec le repas du samedi).

> En 2014, aucune augmentation du tarif n'a été appliquée. Le prix du repas s'élève à 7€90 euros (5.86 € de repas et 2.04 € de livraison). 100 % des bénéficiaires du service de portage de repas ont plus de 60 ans.



Le transport à la demande

Créé au 1^{er} janvier 2014, le service de transport à la demande est une prestation gratuite proposée aux bénéficiaires du service aide à domicile et ne possédant pas de véhicule ou étant dans l'incapacité de l'utiliser.

En 2014, 237 transports à la demande ont été effectués, 6121 kilomètres ont été parcourus et 13 seniors ont bénéficié de ce nouveau service.

La Communauté de Commune de l'Andelle, un lieu d'écoute



Une permanence du CIDFF

La CdCA a mis en place des permanences juridiques avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) qui sont assurées une fois par mois à la mairie de Romilly-sur-Andelle.

Les autres permanences

Depuis septembre 2011, une structure assure des permanences à la Maison de l'Andelle :

- L'assistante sociale du secteur de Charleval : tous les mardis matin à partir de 9 heures (sans rendez-vous).

L'action culturelle

Depuis 2004, la Communauté de Communes de l'Andelle propose une programmation culturelle ouverte à tous les publics du territoire afin de favoriser l'accès à la culture. En intégrant cette compétence, les élus ont souhaité mettre la culture au coeur de leur action comme un levier de développement local. L'intégration de cinq nouvelles communes a donné une nouvelle impulsion à l'action culturelle et l'enthousiasme nécessaire pour construire des choses inédites. En 2014, la création cinématographique, art emblématique du mouvement, a été mise à l'honneur.

" Le mouvement "

Œuvre d'art, objet de propagande, outil de communication, l'image, peut tromper comme éduquer, désinformer ou conduire vers la connaissance et la culture. Temps de Cuivres, la compagnie en résidence, a réalisé une fiction filmée, empreinte de musicalité pour exprimer sa propre représentation du territoire. Nicolas Diologent, cinéaste-plasticien en résidence, a réalisé avec les enfants des écoles un court métrage d'animation « *Idylle Andelle* » dans le cadre de notre CLEAC (contrat local d'éducation artistique et culturelle).



La programmation 2013/2014

L'activité culturelle se décline en trois phases : les spectacles tous publics, les représentations scolaires et les actions culturelles.

Actions	Compagnies & intervenants	Lieux
Ouverture de saison	How to kill people Cie Magik Fabrik Bibeu et Humphrey Cie L'attraction Céleste	Cidrerie de Flipou
Concert culinaire : 2 représentations	La cuisine de Trom'Paint par Temps de Cuivres	Salle des Fêtes de Radepont et de Ménesqueville
Festival Chant d'Elles et Fête de la soupe (avec les bibliothèques & les associations)	Le Dessous des Princesses par la Cie Raz'Bitume Madames par la Cie Madames	Salle Aragon à Romilly-sur-Andelle
Opéra de Rouen (avec les écoles de musique)	Trio d'Anche	Église de Fleury-sur-Andelle
Sortie hors les murs	La famille Semianyki par le Teatr Semianyki (Russie)	Cadran / Evreux
Festival des Hivernales des Cuivres en Normandie	Opéra de cuivres par le collectif « Temps de Cuivres »	Salle culturelle de Vandrimare
Printemps des poètes (avec les bibliothèques & les écoles)	Balade contée par la Cie Conte Gouttes	Gaillardbois-Cressenville / chez l'habitant
Concert (avec les écoles de musique et les groupes du territoire)	Tremplin de musiques actuelles Nougaray par la Cie Temps de Cuivres	Salle Calvo à Pont-Saint-Pierre
Théâtre musical	Novecento Pianiste Temps de Cuivres et Caliband Théâtre	Salle des Fêtes de Grainville
Spectacle jeune public	Ouanetoutri - Lucien et ses Arpettes	Salle Aragon à Romilly-sur-Andelle
Cirque (partenariat Scène Nationale) Dans le cadre du Sport ma Santé	Cie les Krilatis	Collège de Fleury-sur-Andelle
Clôture de la saison	Son's d'Andelle - Mise en scène Temps de Cuivres et des artistes invités	Abbaye de Fontaine-Guérand à Radepont
Les représentations scolaires		
Exposition (avec les enfants des écoles et avec l'association cercle philatélique et toutes collections)	Mémoires d'Andelle Exposition de cartes postales anciennes	Siège de la CdCA
Théâtre (scolaires et tout public) : 4 représentations	Pinocchio par le Caliband Théâtre	Salle Calvo à Pont-Saint-Pierre
Marionnette (scolaires et tout public) : 5 représentations	Le Sôt de la Môrt par Teatro Golondrino	En extérieur à Perriers s/Andelle et salle du C.A.R.R.E à Romilly s/Andelle
Hors les murs (scolaires)	« L'Envol de l'Ange », « Oud et Léda » et « Orgelet ». « Les Encombrants font leur Cirque » et « l'Après-midi d'un Fohen ». « L'enfant Roi » et « Un petit soldat de plomb ».	Scène Nationale Evreux-Louviers : Cirque-Théâtre d'Elbeuf et Théâtre des Chalandais à Val-de-Reuil

Les interventions culturelles en partenariat

La saison 2013/2014, c'est aussi la volonté des élus de pérenniser les actions culturelles en s'appuyant sur différents partenaires. Avec le festival « Chant d'Elles », la Scène Nationale Evreux Louviers, l'Opéra de Rouen, le festival des Hivernales des Cuivres, le Réseau 27, l'ODIA, le projet culturel de la CdCA peut rayonner au-delà du territoire de la CdCA et en même temps s'affirmer comme une action incontournable et « emblématique » du développement de l'identité de la vallée.

La saison culturelle en quelques chiffres ..

- + de 30 actions culturelles,
- 2600 spectateurs à la programmation tout public,
- 1750 enfants bénéficiant de représentations scolaires,
- 190 enfants ont réalisé le film « Idylle Andelle » dans le cadre du CLEAC ,
- 500 personnes ont visité l'exposition de cartes postales.

Le Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturelle (CLEAC)



Le CLEAC de la Communauté de Communes de l'Andelle a fêté sa 6^{ème} édition autour du cinéma d'animation. Le but étant de faciliter l'accès à des pratiques artistiques et culturelles, dans un souci d'éveil et de développement personnel. Un objectif qui a pris forme autour de la réalisation d'un film d'animation « *Idylle Andelle* » grâce à la résidence de Nicolas Diologent,

réalisateur de film d'animation.

« *Idylle Andelle* » est une rencontre entre la vallée de l'Andelle et des chimères d'enfants, une promenade harmonique et poétique de l'aube au crépuscule...

« *Idylle Andelle* » est un projet de film sur le principe du Mot Valise. Chaque classe a trouvé un moyen de passer d'un mot à un autre en images animées par une métamorphose.

Nicolas Diologent, dit Nikodio, s'est promené le long de l'Andelle afin de capturer des photos et vidéos qui sont devenues la toile de fond de ce film. Chaque enfant a créé son propre personnage, l'a animé et l'a incrusté dans le décor.

Une formation de deux jours avec les enseignants et des animateurs des structures enfance et jeunesse (12 participants) a été organisée. Huit classes élémentaires et maternelles ont participé à cette aventure. Ce sont donc 190 enfants qui ont participé à la réalisation de ce film. La MJC de Perriers-sur-Andelle a participé au projet avec un groupe de huit jeunes. Le groupe a gagné une caméra gopro grâce à la réalisation de deux courts métrages d'animation.

Temps de cuivres en résidence

Pour sa deuxième année de résidence à la CdCA, la formation Temps de Cuivres s'est lancée dans la réalisation d'un film « documentaire fictif » autour de la représentation du territoire. Les artistes de Temps de Cuivres ont sillonné la vallée en quête d'images et de rencontres avec les habitants. La CdCA a accueilli le musicien Sylvain Dubos et le cinéaste Clément Llorca sur quatre semaines de résidence pendant lesquelles ils se sont installés dans différentes communes. Les artistes ont été à la rencontre des habitants pour créer une œuvre nourrie de ces échanges. Le film accompagné par les musiciens en direct a été projeté lors de la clôture de saison.

Des rendez-vous avec les musiciens de Temps de Cuivres ont été proposés toute l'année pour aboutir au spectacle final « Son(s) d'Andelle », le 7 juin à l'abbaye de Fontaine Guérard, qui fut le reflet de ces moments échanges.



(Atelier Batterie de cuisine, atelier culinaire moléculaire, préparation d'un flash mob pour l'abbaye, rencontres entre les classes et les musiciens de temps de cuivres...).

Jeunesse et sport

La CdCA propose à travers les projets AJI (Actions Jeunes Initiatives) portés par la MJC ALER de Romilly-sur-Andelle et Go Pass'Ados porté par le Centre social Espace libre de Charleval, la possibilité pour les jeunes de 11 à 17 ans d'avoir accès à des activités de loisirs éducatifs et des actions d'information et de prévention. Depuis 2013, la Maison des Jeunes de Fleury-sur-Andelle gère les actions jeunesse avec la MJC ALER et Go Pass'Ados.

L'ensemble des 19 communes de la CdCA est couvert par ces trois structures avec une logique de répartition qui s'appuie sur la carte scolaire. Sur le territoire d'intervention de l'AJI, les jeunes sont scolarisés au collège de Romilly-sur-Andelle et ils sont scolarisés à Fleury-sur-Andelle sur celui de Go Pass'Ados. Cette répartition est en cours de révision pour le contrat 2015 / 2018, en raison de l'arrivée de 5 nouvelles communes depuis 2013. La CdCA souhaite permettre un égal accès à tous les jeunes du territoire aux actions jeunesse proposées.



Répartition des communes / structures jeunesse

Les grandes orientations du service jeunesse de la CdCA

- > Le développement d'une politique jeunesse destinée aux 11 - 25 ans du territoire,
- > L'accompagnement et le soutien des partenaires qui gèrent les accueils intercommunaux destinés aux jeunes du territoire de 11 à 25 ans par le biais des dispositifs AJI et Go Pass'Ados

et à l'ensemble des communes menant une politique enfance jeunesse.

La coordonnatrice jeunesse s'appuie sur ces orientations pour développer de nouveaux projets intercommunaux.

Des actions concrètes en direction des jeunes

La communauté de communes de l'Andelle propose différents services en cohérence avec les problématiques soulevées. On compte aujourd'hui 5 grandes actions à destination des 11 ans et plus.

- **L'aide au permis B et permis AM** : sont concernés par ce dispositif, les jeunes de 18 à 25 ans inscrits à la Mission Locale et résidant sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Andelle. Un fort partenariat est établi avec la Mission Locale qui repère et accompagne les jeunes dans leurs démarches d'insertion professionnelle. La communauté de communes priorise les jeunes ayant un réel projet d'insertion et pour qui la mobilité est un frein pour l'accès à l'emploi. Pour l'action Permis B citoyen, une prise en charge partielle, de 80%, est faite par la CdCA. Cette prise en charge de 80 % du coût total figurant sur la présentation de l'évaluation du candidat (effectuée par l'auto-école) correspond à plus de 25 heures de conduite. En contrepartie, chaque jeune doit effectuer un chantier citoyen auprès de sa mairie ou d'une association. En 2014, la CdCA a financé 5 permis B, et cela dans un esprit « gagnant - gagnant ».

- **L'aide au BAFA et au BAFD** : ce dispositif a été réactualisé dans ses modalités d'organisation. Il a trois objectifs majeurs : favoriser l'emploi des jeunes de 17 à 25 ans qui résident sur le territoire de la CdCA par la prise en charge de la formation

Les structures jeunesse en quelques chiffres ..

- **Go Pass'Ados Espace Libre** :
 - 293 jours de fonctionnement,
 - 26 689 heures réalisées,
 - 121 806€ financés par la CdCA,
 - 8 800€ de contribution volontaire de la CdCA pour le transport.
- **AJI MJC ALER** :
 - 274 jours de fonctionnement,
 - 16 275 heures réalisées,
 - 52 206€ financés par la CdCA,
 - 4 400€ de contribution volontaire de la CdCA pour le transport.
- **Maison des Jeunes de Fleury-sur-Andelle** :
 - 105 jours de fonctionnement,
 - 9393 heures réalisées,

BAFA; permettre aux jeunes formés par le BAFA d'accéder à un premier emploi reconnu et rémunéré et promouvoir l'investissement des jeunes dans le secteur de l'animation auprès des partenaires associatifs et publics. En 2014, 28 jeunes ont bénéficié de cette aide. Deux BAFD ont été financés.

Elu délégué à la jeunesse :

M. Roger Collette - 7^{ème} vice-président

Elu délégué au sport :

M. Jean-Luc ROMET - 2^{ème} vice-président

Référente à la CdCA :

Nadia Hachour

- **L'opération Sac à dos** : ce dispositif est une aide au départ autonome des jeunes de 18 à 25 ans résidant sur le territoire de la communauté de communes. L'objectif général de cette opération est de favoriser l'accès aux vacances pour tous en essayant de lever les freins au départ. En 2014, la CdCA a aidé 17 jeunes à partir en vacances.

- **Le stage kayak** : du mardi 15 au vendredi 18 juillet 2014, 13 jeunes de 11 à 15 ans ont profité du stage kayak d'une durée de 4 jours, organisé chaque année par la CdCA. La communauté de communes prend en charge le matériel (combinaisons, pagaies, embarcations, gilets, casques), le goûter et les transports.

- **Les rencontres jeunesse** : en novembre 2014 se sont déroulées les 3^{èmes} rencontres jeunesse du département de l'Eure. La CdCA a accueilli dans ses locaux plus d'une centaine de jeunes de la Vallée. La soirée était portée sur le thème de l'engagement des jeunes et la valorisation de projet de jeunes de notre territoire. À travers des espaces interactifs, des stands d'information et de prévention et une émission de TV, les jeunes ont évolué tout au



long de la soirée dans la convivialité et la bonne humeur. Les associations et les structures jeunesse du territoire de la CDCA ont été partenaires de l'opération.

Fréquence Andelle : la web radio des élèves du territoire de la CdCA

Née à la fin de l'année 2010, la web-radio Fréquence Andelle est un projet porté conjointement par l'éducation nationale et la Communauté de Communes de l'Andelle.

Projet innovant et fédérateur, Fréquence Andelle utilise les nouvelles technologies de la communication (informatique, internet) et permet une mise en réseau des écoles du territoire autour d'un projet réunissant les enseignants et les élèves de notre territoire. Il associe la quasi-totalité des écoles maternelles et élémentaires.



Les émissions, préparées dans les écoles, sont

diffusées sur le site www.cdc-andelle.com le vendredi via

internet. Elles sont accessibles à tous les auditeurs pendant plusieurs semaines.

En 2014, 20 émissions ont été diffusées, avec une participation de 73 classes. Plus de 1700 élèves des 19 communes de la CdCA se sont exprimés à la radio durant cette période.

Fréquence Andelle permet aussi de valoriser toutes les initiatives du territoire (petite enfance, culture, sport, vie associative ...) dont les acteurs sont venus répondre en direct aux questions des enfants. N'oublions pas les centaines de parents venus assister en direct aux émissions dans les écoles, et les nombreux articles dans la presse locale et régionale.

Le projet, soutenu par l'Éducation nationale et reconnu comme «action innovante» par le Rectorat de l'Académie de Rouen, se poursuit en 2015 à la satisfaction des enseignants, des parents et surtout des enfants de nos écoles.

Les actions sportives

Rendre le sport accessible à tous est un des objectifs majeurs de la CdCA. Elle assure la promotion et le développement des activités sportives auprès des écoles et des associations.

L'activité sur le temps scolaire en 2013 - 2014

Deux éducateurs sportifs interviennent pendant les séances d'Education Physique et Sportive (EPS) dans les écoles de Romilly-sur-Andelle, Grainville, Bacqueville, Pont-Saint-Pierre, Charleval, Bourg Beaudoin, Vandrimare, Flipou et Perriers-sur-Andelle. Durant l'année scolaire écoulée, 8 classes ont participé à un encadrement spécifique pour l'apprentissage du kayak sur l'Andelle. Cette activité se déroule par demi-journée, jusqu'aux vacances de la Toussaint, puis de mai à juin de chaque année scolaire. Enfin, au cours de l'année, des rencontres inter-établissements sont organisées en partenariat avec

l'éducation nationale et l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP). Depuis septembre 2014 et la mise en place des TAP, les éducateurs sportifs ont intégré ce dispositif.

L'année scolaire 2013/2014 en quelques chiffres ...

- 46 classes ont participé à ces séances,
- 700 heures de sport sont dispensées dans l'année,
- 8 rencontres scolaires ont été organisées,
- 1300 enfants du territoire sont concernés.

Un territoire **jeune, dynamique et ouvert**

Les activités hors temps scolaire

Les éducateurs sont également chargés d'animer des actions sportives en dehors du temps scolaire, en partenariat avec les structures enfance jeunesse et les associations sportives du territoire. De nombreux temps forts sont organisés tout au long de l'année.

- **Les Lauréats sportifs** : cette cérémonie met à l'honneur les habitants de la Vallée qui se sont distingués dans leur discipline sportive de prédilection. En 2014, 16 trophées ont été remis par les élus de la CdCA pour féliciter les licenciés sportifs de leur prestation pour l'année 2013.

- **Le Raid'Andelle** : organisé par la CdCA en partenariat avec l'Espace Libre de Charleval, la Maison des Jeunes de Fleury-sur-Andelle, la MJC ALER de Romilly-sur-Andelle et l'IME d'Écouis (cf p.20), l'édition 2014 a réuni 31 jeunes. Pendant 4 jours, les adolescents ont dû se dépasser et s'entraider pour enchaîner les activités : kayak, vélo, randonnée, tir à l'arc, etc. Une aventure humaine dans laquelle ils ont été contraints de privilégier la vie du groupe au détriment de leur propre confort. La majorité s'est déjà donnée rendez-vous l'an prochain.

- **Le Sport ma Santé** : cet événement vient ponctuer une année sportive riche dans la vallée. Organisé conjointement avec les associations sportives et les structures jeunesse « le Sport, ma Santé ! » est le rendez-vous sportif des habitants de la Vallée de l'Andelle. En 2014, pas moins de 24 associations (soit plus de 50% des associations du territoire) s'étaient données rendez-vous avec un public venu en nombre pour participer à l'événement.



La gestion des gymnases et la création de plateaux sportifs



La Communauté de Communes de l'Andelle adhère au Syndicat des Gymnases qui a repris la gestion et l'entretien des gymnases rattachés aux collèges de Romilly-sur-Andelle et Fleury-sur-Andelle.

En 2014, la contribution de la CdCA s'élevait à 234 787 €.

Trois plateaux sportifs ont été réalisés par la CdCA dans les communes de Perriers-sur-Andelle, Grainville (cf photo), et Douville-sur-Andelle. La plateau sportif de Bacqueville a été repris et restauré par la CdCA. En 2015, un nouveau plateau sportif sera réalisé sur la commune de Ménesqueville.

Le soutien aux associations

Une école de football intercommunale

Afin d'accueillir les jeunes footballeurs du territoire dans les meilleures conditions possibles, la CdCA a construit à Pont-Saint-Pierre, sur un terrain appartenant à Romilly-sur-Andelle, une école de football intercommunale.

Elle est composée d'un bâtiment de 423m² comprenant des vestiaires et des bureaux, d'un terrain d'entraînement et d'un terrain destinés aux « poussins ».

La gestion de cet équipement a été confiée par convention au RPF (Romilly-sur-Andelle, Pont-Saint-Pierre, football Club).

Deux éducateurs football

Depuis 2010, la Communauté de Communes a signé une convention avec le groupement d'employeurs du RPF et du CFC (Gifa) qui permet de financer en partie le salaire de l'éducateur football de ces clubs.

Ces deux clubs sont aussi financés par les communes de

Charleval, Pont-Saint-Pierre et Romilly-sur-Andelle.

Cette même convention a été signée depuis 2011 avec le GEHVA qui est le groupement d'employeurs de l'ASVA, club de football financé par les communes de Perriers-sur-Andelle, Fleury-sur-Andelle et Vandrimare.



La communication

Le service communication accompagne les projets et les événements de la collectivité et de ses services. Il est chargé de la création de l'ensemble des supports de communication de la Communauté de Communes de l'Andelle.

Activités du service communication en 2014 :

- > Réalisation de 2 magazines.
- > Animation et mise à jour du site internet de la CdCA et des sites de 14 communes.
- > Publications institutionnelles et événementielles.
- > Infographie : création graphique des supports de communication.
- > Relations presse



Le journal communautaire de la CdCA:

Du rédactionnel à la mise en page, la CdCA réalise en interne son propre magazine. Ses 36 pages traitent de l'actualité de la collectivité. Il est distribué chez les habitants des 19 communes membres de la CdCA. En 2014, le Magazine de l'Andelle a été remanié.

« L'Andelle et ses plateaux » est devenu « l'Andelle Magazine ».

Quelques exemples de réalisations en 2014



Une nouvelle image pour la CdCA :

Suite à l'entrée de 5 nouvelles communes dans la CdCA et pour moderniser son image, un nouveau logo a été créé en 2014, adoptant une ligne plus graphique. Les couleurs vertes et bleues précédemment utilisées, ont été associées à des tonalités plus vives afin



de trancher avec l'identité visuelle très institutionnelle des autres communautés de communes. Le logo représente les 19 communes de la CdCA. L'eau de l'Andelle, le dynamisme, l'expansion, le vivre ensemble sont aussi des symboles forts incarnés par ce nouveau visuel.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014

Communauté de Communes

de l'Andelle

Rue Martin Liesse - La Vente Cartier - BP 20 - 27380 Charleval

Tél. : 02 32 49 61 27 - Fax : 02 32 49 59 49

www.cdc-andelle.fr

www.facebook.com/cdcandelle.fr